

## FICHE ACTION N°1

### Logements Saint-Martin : création de logements pour les jeunes (apprentis, stagiaires ou étudiants)

Orientation stratégique	O.S.2. / Développer une offre attractive et diversifier en matière d'habitat
Action nom	Logements Saint-Martin : création de logements pour les jeunes (apprentis, stagiaires ou étudiants)
Action n°	1
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Partenaires	A solliciter CLLAJ, CAF, Savencia, autres entreprises locales
Dépenses prévisionnel/définitif	Acquisition foncière : 176 000 € Etude d'opportunité foncière : 4 400 € Maîtrise d'œuvre (10% travaux) : 17 550 € Etudes et frais divers (5% travaux) : 8 775 € Travaux (1 350 €/m <sup>2</sup> ) : 175 500 € Achat du mobilier : 20 000 € <b>TOTAL : 402 225 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR) : 120 668 € (40%), sous réserve LEADER Saint-Lô Agglo : 20 000 € (5 000 € /logement) Reste à charge (commune) : 261 558 €
Calendrier	2023 semestre 1 : choix du maître d'œuvre et études MOE 2023 semestre 2 : appel d'offres et travaux 2024 semestre 1 : travaux 2024 semestre 2 : livraison des logements
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PLH de St-Lô Agglo
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes bénéficiaires et taux d'occupation</li> <li>• Recettes locatives liées à ces aménagements</li> <li>• Meilleure attractivité de la commune pour les jeunes actifs</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Situé en centre-bourg, ce projet permettrait de renforcer l'attractivité de la commune et de densifier son centre-bourg
Annexes	

## FICHE ACTION N° 2

### Réflexion sur le devenir du site de la Chapelle-sur-Vire

Orientation stratégique	O.S.1. / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable O.S.2. / Développer une offre attractive et diversifier en matière d'habitat O.S.3. / Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	Réflexion sur le devenir du site de la Chapelle-sur-Vire
Action n°	2
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Une réflexion doit être menée spécifiquement sur la maîtrise d'ouvrage. Le site est privé (Congrégation des sœurs) et fait l'objet d'un bail emphytéotique avec une association utilisatrice qui n'est plus présente sur le site. Il est proposé que la commune de Condé-sur-Vire lance une étude AMO puis un appel à candidatures pour une reprise du site par un tiers en vue d'un projet d'intérêt général sans que la commune en devienne propriétaire. La commune ne jouerait qu'un rôle d'intermédiaire et de mise en relation.
Description de l'action	Aujourd'hui, de grands bâtiments, des préfabriqués et des terrains situés dans le village de la Chapelle-sur-Vire ne sont pas utilisés, donnant l'impression d'un lieu à l'abandon. Le dernier commerce (auberge) n'est plus en activité depuis plus de 10 ans contribuant au lent déclin du site pourtant à fort potentiel touristique. Afin de redynamiser le lieu qui a connu ses heures de gloire au début du XXème siècle (lieu de pèlerinage), plusieurs projets sont envisageables : habitat partagé, hébergements touristiques (tourisme vert, lieu pour se ressourcer, hébergements insolites, accueil de scolaires...), jardin partagé, épicerie solidaire, séminaires, slow tourisme, tiers-lieu agro-écologique... Dans une démarche de transition écologique, le site implanté partiellement en ZNIEFF type 2 sera à valoriser et à préserver sur le plan environnemental. Une signalétique serait mise en place pour renforcer le lien de centralité avec le centre-bourg.
Partenaires	A solliciter : associations, entreprises locales et habitants
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude d'opportunité et de faisabilité : 20 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Prévisionnel : Banque des Territoires : 10 000 € (50%) Reste à charge (commune) : 10 000 €
Calendrier	2023 trimestre 1 : Mise en place d'un groupe de travail 2023 trimestre 2 : Etude AMO et concertation (population et acteurs locaux) 2023 trimestre 4 : Choix du montage juridique et financier et appel à candidatures 2024 trimestre 1 : Dépouillement des dossiers et choix du porteur de projet 2025 : Lancement du projet
Lien autres programmes et contrats territorialisés	



Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'associations et d'entreprises locales mobilisées</li> <li>• Nombre de projets imaginés</li> <li>• Arrivée de nouveaux habitants</li> <li>• Attractivité retrouvée du site</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Le site est certes éloigné du bourg de Condé, mais ce projet permettrait de créer un nouveau pôle d'attractivité sur le territoire. En effet, face au manque de logements ou de structures d'accueil touristique, le réaménagement de ce site favoriserait l'accueil de nouveaux habitants tout en réfléchissant à une nouvelle manière d'habiter en milieu rural et en favorisant le tourisme local autour de la nature.</p>
Annexes	

## FICHE ACTION N° 3

### Création d'une boutique fermière en centre-bourg

Orientations stratégiques	O.S.1./ Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable O.S.3./ Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	Création d'une boutique fermière en centre-bourg
Action n°	3
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire en partenariat avec un collectif de producteurs locaux
Description de l'action	La commune souhaite encourager la vente directe entre petits producteurs bio et les habitants. L'idée est de favoriser une agriculture durable et une rémunération plus juste des producteurs en réduisant le nombre d'intermédiaires. Cela permettrait, en outre, de faire le choix d'une alimentation durable et équilibrée pour les habitants. Dans le cadre de ce projet, la commune mettrait à disposition de producteurs locaux intéressés, un local de 80 m <sup>2</sup> en centre-ville (bail commercial). Il s'agirait d'un local vacant à rénover ou d'un espace commercial à créer. Chaque producteur y amènerait ses produits pour les vendre et assurerait à tour de rôle les permanences en boutique. Des casiers électroniques pourront également être proposés en libre-service. Un large panel de produits serait disponible à la vente : viandes, fromages, fruits & légumes, objets artisanaux...
Partenaires	Les partenaires suivants sont envisagés : Producteurs locaux, les chambres de l'agriculture et des métiers et de l'artisanat
Dépenses prévisionnel/définitif	Etude AMO : 5 000 € Maîtrise d'œuvre (10% travaux) : 16 000 € Etudes et frais divers (5% travaux) : 8 000 € Travaux (2 000 €/m <sup>2</sup> ) : 160 000 € Achat du mobilier : 11 000 € <b>TOTAL : 200 000 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR) : 60 000 € (30%) Reste à charge (commune) : 140 000 € Recettes locatives : loyer progressif (exemple : 400 € puis 600 € /mois)
Calendrier	2023 semestre 2 : étude AMO et concertation avec les producteurs locaux (création d'un collectif), définition d'un cahier des charges 2024 semestre 1 : choix de l'architecte et études MOE 2024 semestre 2 : travaux 2025 semestre 1 : ouverture de la boutique
Lien autres programmes et contrats territorialisés	

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des produits vendus</li> <li>• Nombre de clients à l'année</li> <li>• Évolution du chiffre d'affaires</li> <li>• Nombre de producteurs bio composant le collectif</li> <li>• Nombre de nouvelles installations d'agriculteurs bio</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet permet de renforcer l'attractivité commerciale du bourg de Condé et de soutenir la filière bio/durable de l'agriculture. Le loyer attractif proposé incitera l'installation de nouveaux producteurs sur le territoire. Le projet vise en outre à renforcer la résilience alimentaire de la commune.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 4

### Ma cantine durable

Orientations stratégiques	O.S.3./ Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	Ma cantine durable
Action n°	4
Statut	En cours
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	La loi EGalim de 2018 impose, depuis le 01/01/2022, à la restauration collective au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio. Dans le cadre de la cantine scolaire, la commune a décidé de faire appel davantage à des agriculteurs bio locaux. Cette action qui vise à soutenir la production durable et à favoriser les circuits courts aura à terme un impact positif sur de nouvelles installations d'agriculteurs sur le territoire. Dans le même temps, la commune œuvrera pour une alimentation saine et équilibrée des élèves.
Partenaires	Producteurs locaux bio
Dépenses prévisionnel/définitif	Denrées alimentaires de la cantine : 45 000 € HT/an
Plan de financement prévisionnel / définitif	Aides publiques : 0 € Reste à charge (commune) : 45 000 €
Calendrier	Mis en place 2022-2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de menus proposés à base de produits de saison</li> <li>• Respect des objectifs quantifiés de la loi EGalim</li> <li>• Nombre de fournisseurs bio</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet permet de renforcer l'attractivité des écoles du bourg en améliorant la qualité des menus proposés à la cantine
Annexes	



## FICHE ACTION N° 5

### Création d'infrastructures cyclables

Orientation stratégique	O.S.1./ Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable Favoriser et sensibiliser aux mobilités douces
Action nom	Création d'infrastructures cyclables
Action n°	5
Statut	En cours
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	Depuis quelques années, la commune s'est engagée dans un programme d'infrastructures cyclables sur son territoire (Bourg de Troisgots, rue de la Planquette, rue du Focq, rue de St-Jean...). L'idée privilégiée dans les différents aménagements est le partage de la route entre les voitures et les vélos. La solution innovante du « chaucidou », peu répandue aujourd'hui, permet de répondre à cet objectif et ce à moindre coût. Elle permet de proposer un parcours sécurisé pour les cyclistes dans des cas où la voie est insuffisamment large pour la création d'une piste cyclable dédiée. Ces aménagements seront complétés par la création de parkings à vélo, le cas échéant couverts.
Partenaires	Département de la Manche (en ce qui concerne la RD 286 rue de St-Jean et la RD 551 route Neuve) , Saint-Lô Agglo
Dépenses prévisionnel/définitif	Travaux rue du Focq : 345 196 € Travaux rue de Saint-Jean : 210 000 € Travaux route Neuve : 150 000 € <b>TOTAL : 705 196 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR) : 211 559 € (30%) Reste à charge (commune) : 793 597 €
Calendrier	2022/2023 : travaux rue du Focq 2023 : travaux rue de Saint-Jean 2024 : travaux route Neuve
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'aménagements cyclables réalisés</li> <li>• Nombre de voitures en moins en centre-ville</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet aura un impact fort sur la circulation en centre-bourg : moins de voitures, plus de vélos. Cela renforcera l'attractivité, la convivialité et la sécurité dans le bourg.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 6

### Dimanche sans voiture

Orientation stratégique	O.S.1./ Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable
Action nom	Dimanche sans voiture
Action n°	6
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	Dans le contexte de transition écologique, le projet vise à inciter les habitants à ne pas utiliser leur voiture une journée dans l'année, et à se réappropriier, à pied ou à vélo, le centre-bourg totalement fermé à la circulation. Cette journée hautement symbolique serait ponctuée d'ateliers pédagogiques en lien avec des partenaires sur les thèmes de l'empreinte carbone, des gestes éco-citoyens ou encore de la sécurité routière. Des événements festifs (concerts, spectacles...) et familiaux agrémenteront également ce mini-festival. Afin d'attirer un maximum de participants sans trop impacter les commerces, la journée de dimanche sera privilégiée.
Partenaires	Vélo club de Condé-sur-Vire, associations environnementales, médiathèque, entreprises locales
Dépenses prévisionnel/définitif	Ateliers pédagogiques : 10 000 € Installations/matériels divers : 5 000 € Communication : 5 000 € <b>TOTAL : 20 000 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Europe (Leader) : 6 000 € (30%) Reste à charge (commune) : 14 000 €
Calendrier	2023 trimestre 1 : création d'un groupe de travail ad hoc 2023 trimestre 2 : choix des actions de sensibilisation 2023 trimestre 3 : événement 2023 trimestre 4 : bilan d'évaluation
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quantité d'émissions de CO2 évitée</li> <li>• Nombre de participants</li> <li>• Nombre d'ateliers proposés</li> <li>• Nombre de voitures laissées au garage durant cette journée (calculé grâce à un questionnaire à l'entrée du festival pour les participants)</li> <li>• Récurrence de l'événement</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet permettra la redécouverte du centre-ville sans la voiture et d'appréhender ses effets sur le paysage, la santé, l'environnement et l'économie locale.
Annexes	



## FICHE ACTION N° 7

### Tous à vélo

Orientation stratégique	O.S.1./ Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable
Action nom	Tous à vélo
Action n°	7
Statut	En réflexion
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire et association Vélorail
Description de l'action	Le projet consiste à financer l'achat de vélos à assistance électrique (VAE), mis à disposition de l'association Vélorail qui en assurera la location et la maintenance sur le site touristique des Jardins de la Gare. La location serait proposée à la journée, au week-end, à la semaine ou au mois. Les objectifs sont de favoriser le tourisme vert mais également d'inciter les habitants à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens ou professionnels. L'achat de 10 vélos et 2 vélos-cargos sont prévus. Des animations autour de la pratique du vélo seront proposées par l'association tout au long de l'année.
Partenaires	Association Vélorail
Dépenses prévisionnel/définitif	Achat 12 VAE (dont 2 vélos-cargos) : 30 000 € <b>TOTAL : 30 000 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR) : 10 000 € (30%) / LEADER (sous réserve) Reste à charge (commune) : 20 000 €
Calendrier	2023 : achat VAE et mise en location 2024-2026 : actions de sensibilisation
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jours de location par an</li> <li>• Nombre d'utilisateurs différents par an</li> <li>• Nombre d'évènements autour du vélo par an</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet renforcera l'attractivité du parc de loisirs des Jardins de la Gare situé à proximité immédiate du centre-ville et favorisera, par les facilités de location, la pratique du vélo dans le bourg.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 8

### Aménagement du site des jardins de gare

Orientations stratégiques	<p>O.S.1. / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable</p> <p>O .S.3 / Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce</p>
Action nom	Aménagement du site des jardins de la gare
Action n°	8
Statut	Terminé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	<p>Créés sur les friches d'un ancien site ferroviaire désaffecté, les « Jardins de la Gare » est un espace naturel de loisirs et de détente, à deux pas du centre-ville. Un panel d'activités est proposé à l'année aux touristes et habitants : vélorail, terrain de bi-cross, jeux pour enfants, agrès de fitness, boulodrome, aire de pique-nique, piste cyclable, promenades piétonnes. L'ancienne gare a par ailleurs été réhabilitée et transformée en un local associatif accueillant deux entités : l'association du vélorail et le pôle ados de l'association BVE. Enfin, le site accueillera bientôt une aire de camping-cars (9 places) et de toilettes publiques. A côté de cet espace de loisirs, la commune a créé une réserve de biodiversité gérée en éco-pâturage (moutons et chèvres), et ponctuée de panneaux pédagogiques sur la faune et la flore locales.</p>
Partenaires	Association du vélorail, association BVE, l'entreprise Camping-car Park
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Maîtrise d'œuvre : 58 710 €</p> <p>Etudes et frais divers : 58 892 €</p> <p>Travaux et équipements : 855 349 €</p> <p><b>TOTAL : 972 951 € HT</b></p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p>Etat (DETR) : 23 174 €</p> <p>Etat (FNADT) : 166 481 €</p> <p>Région (FRADT) : 144 774 €</p> <p>Département de la Manche (contrat de territoire) : 59 850 €</p> <p>Reste à charge (commune) : 578 672 €</p>
Calendrier	<p>2018-2019 : étude AMO et de maîtrise d'œuvre</p> <p>2020-2022 : travaux d'aménagement extérieur et rénovation de la gare</p> <p>2023 trimestre 1 : entrée en service de l'aire de camping-car</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation du site (touristes, habitants, salariés d'Elvir)</li> <li>• Nombre d'ateliers éco-citoyens</li> <li>• Nombre d'évènements festifs</li> <li>• Nombre de locations de vélorails par an</li> <li>• Diversité des espèces de la faune et de la flore présentes sur site</li> </ul>



Conséquence sur la fonction de centralité	La création d'un pôle de loisirs à proximité immédiate du centre-ville renforcera l'attractivité du bourg et aura des retombées économiques fortes pour les commerces
Annexes	

## FICHE ACTION N° 9

### Création de vergers communaux

Orientations stratégiques	O.S.1. / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable O.S.3. / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable
Action nom	Création de vergers communaux
Action n°	9
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	<p>Le projet consiste à créer en centre-bourg des lieux de détente végétalisés (square du Focq, parvis de l'église, parc de la grand'Mare...), plantés d'arbres fruitiers et agrémentés de transats et autres mobiliers urbains propices à la déconnexion. Ces nouveaux lieux de ressourcement accueilleraient dans l'année des animations et événements festifs autour de la récolte des fruits (ex : foire à la compote, atelier cuisine, dégustation de produits du terroir...).</p> <p>Les objectifs poursuivis sont multiples : revalorisation d'anciennes espèces fruitières, mise en valeur du patrimoine gastronomique local, végétalisation des espaces publics, réintroduction de la biodiversité en centre-ville, promotion du lien social.</p>
Partenaires	Associations environnementales, producteurs locaux , OCVA
Dépenses prévisionnel/définitif	Travaux de plantations et de mobiliers urbains : 30 000 € Achat de mobiliers urbains : 20 000 € <b>Total : 50 000 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR) : 15 000 € (30%) Reste à charge (commune) : 35 000 €
Calendrier	2024 : travaux d'espaces verts 2025 et suivants : animations
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du cadre de vie des habitants</li> <li>• Création d'espaces ombragés en cœur de bourg</li> <li>• Nombre de participants et d'exposants aux événements</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	L'aménagement de poumons verts renforcera l'attractivité du bourg et améliorera le cadre de vie des habitants, tout en revitalisant le centre-bourg par l'organisation d'événements conviviaux
Annexes	



## FICHE ACTION N° 10

### Création d'aires de jeux pour enfants

Orientation stratégique	O.S.3. / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable
Action nom	Création d'aires de jeux pour enfants
Action n°	10
Statut	En cours
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	Le site de loisirs des Jardins de la Gare, créé en 2020 près du centre-ville, accueille aujourd'hui 2 aires de jeux, l'une pour les petits, l'autre pour les pré-ados, en plus d'un terrain bi-cross. Ces besoins remontaient du conseil municipal des enfants (CME). La commune a un nouveau projet, cette fois-ci au cœur d'un nouveau quartier résidentiel, celui de <i>la Pommeraie</i> créé en 2016 près du stade Henri Binet et qui compte pas moins d'une soixantaine de maisons. Dans le même esprit, il est envisagé d'offrir un panel de jeux répondant à tous les âges et toutes les envies (tout petits, enfants et pré-ados). Un boulodrome complètera le site ainsi que des équipements de mobilier urbain (bancs, corbeilles, tables de pique-nique...).
Partenaires	Entreprises spécialisées dans les jeux pour enfants
Dépenses prévisionnel/définitif	Jeux pour enfants : 40 000 € Mobilier urbain : 10 000 € <b>TOTAL : 50 000 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR) : 15 000 € (30%) Reste à charge (commune) : 35 000 €
Calendrier	2023 trimestre 1 : cahier des charges et consultation des fournisseurs 2023 trimestre 2 : travaux et installation des jeux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et variété des jeux installés</li> <li>• Fréquentation du site</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Les aires de jeux constituent des espaces de convivialité très appréciés des familles et favorisent le bien-vivre ensemble. L'aire de jeux des Jardins de la Gare en est une belle illustration.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 11

### Modernisation du bourg de Troisgots

Orientations stratégiques	O.S.1 / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable
Action nom	Modernisation du bourg de Troisgots
Action n°	11
Statut	Terminé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	En 2017, Troisgots a fusionné avec la ville centre de Condé-sur-Vire. Le bourg historique de Troisgots, vieillissant et fragmenté (avec 3 centralités), a bénéficié d'une importante opération de requalification. Les espaces publics ont été totalement repensés avec plusieurs objectifs : mettre en accessibilité handicapés, favoriser les déplacements à vélo, réduire la vitesse des automobilistes, sécuriser les cheminements piétons et les abords des équipements publics (salle des fêtes, école, salle de convivialité), enfin végétaliser les espaces publics et créer un square d'agrément près de l'église. Les travaux sont maintenant terminés. Il ne reste plus que la réalisation des espaces verts (travaux en régie) qui donneront à l'ensemble sa touche finale, à savoir un cadre paysager de qualité.
Partenaires	Département de la Manche, concessionnaires
Dépenses prévisionnel/définitif	Maîtrise d'œuvre : 28 130 € Etudes et frais divers : 9 532 € Travaux et équipements : 584 212 € <b>TOTAL : 621 874 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR) : 186 114 € Département de la Manche (CPS) : 139 186 € Reste à charge (commune) : 296 574 €
Calendrier	2019-2020 : études de maîtrise d'œuvre 2021-2022 : travaux 2023 : végétalisation des espaces publics
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation du square</li> <li>• Nombre d'utilisateurs à vélo</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Le projet visait à revitaliser le bourg de la commune historique de Troisgots et de lui redonner une image positive.
Annexes	



## FICHE ACTION N° 12

### Végétalisation des cimetières

Orientations stratégiques	O.S.1 / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable
Action nom	Végétalisation des cimetières
Action n°	12
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	La commune s'est engagée, il y a quelques années, dans la démarche zéro phytosanitaire, engendrant une révolution dans les pratiques professionnelles. Dans ce cadre, la commune souhaite remettre à plat la gestion de ses 3 cimetières (Condé-sur-Vire, Mesnil-Raoult, Troisgots) d'aspect essentiellement minéral. L'option envisagée est leur végétalisation systématique pour, d'une part, en faciliter l'entretien par les services et, d'autre part, rénover l'image de ces lieux de recueillement en introduisant de la biodiversité. Concrètement, les inter-tombes, habituellement difficiles d'entretien, seront traitées avec une plante couvrante telle que le sedum. Pour les autres espaces, un gazon par projection à croissance lente sera privilégié permettant un moindre entretien (4 tontes par an seulement). Sur les voies principales de circulation, un revêtement en dur sera maintenu pour favoriser les interventions techniques (entreprises de pompes funèbres). Un récupérateur d'eau de pluie sera installé ainsi qu'un silo à déchets verts mis à disposition des usagers.
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	Cimetière de Condé-sur-Vire : 60 000 € Cimetière de Troisgots : 25 000 € Cimetière de Mesnil-Raoult : 15 000 € <b>TOTAL : 100 000 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR) : 30 000 € (30 %) Reste à charge (commune) : 70 000 €
Calendrier	2023 : définition du programme (travaux échelonnés sur 3 ans) 2023 : cimetière 1 / 2024 : cimetière 2 / 2025 : cimetière 3
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de plantations effectuées</li> <li>• Nombre de tontes par an et par cimetière</li> <li>• Quantité d'eau économisée par an</li> <li>• Perception des usagers</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Cet entretien différencié des cimetières favorise la végétalisation des espaces publics et augmente l'attractivité des cœurs de bourg.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 13

### Création d'un cabinet dentaire au Mesnil-Raoult

Orientations stratégiques	O.S.3 / Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	Création d'un cabinet dentaire au Mesnil-Raoult
Action n°	13
Statut	En cours
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Dentiste et commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	<p>En 2016, la commune du Mesnil-Raoult fusionne avec la ville centre de Condé-sur-Vire. En 2020, au vu de leur très faible fréquentation, les mairies annexes sont définitivement fermées. Depuis, les locaux de l'ancienne mairie du Mesnil-Raoult, comprenant à rez-de-chaussée, 3 bureaux et une entrée d'une surface totale de 80 m<sup>2</sup>, ne sont plus occupés. Pendant un temps, la commune envisageait d'y aménager un logement. Mais, en 2022, la commune est approchée par un dentiste, habitant Mesnil-Raoult, qui recherche à l'achat un local professionnel à transformer en cabinet dentaire. La commune et le professionnel de santé, après négociation, se mettent d'accord sur un prix de vente (95 000 € net vendeur). La cession, dont la signature est prévue en janvier 2023, porte sur l'ensemble du bâtiment qui comprend à l'étage un appartement actuellement loué.</p> <p>Les travaux de transformation, estimés à 80 000 € HT, seront réalisés en 2023. Ils seront entièrement financés par le dentiste. Celui-ci s'engage par ailleurs à maintenir dans les lieux le locataire du 1<sup>er</sup> étage.</p>
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	<p><u>Pour la commune</u> Frais de bornage et de division foncière : 1 210 € Diagnostics immobiliers : 800 € <b>TOTAL : 2 010 HT</b></p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p><u>Pour la commune</u> Cession du bâtiment : 95 000 €</p>
Calendrier	<p>2023 janvier : vente de l'immeuble 2023 : travaux 2024 : livraison du cabinet dentaire</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrivée d'un dentiste sur la commune</li> <li>• Augmentation du nombre de patients bénéficiaires</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Le projet vise à maintenir un minimum d'activité dans le bourg de Mesnil-Raoult qui comprend encore une école, une salle des fêtes et un stade de foot. Plus largement, l'installation du professionnel de santé profitera à la commune-centre de Condé-sur-Vire qui avait</p>



	perdu son dentiste il y a quelques années, parti à la retraite et non remplacé. La démographie médicale est un véritable enjeu de revitalisation des bourgs.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 14

### Création d'un tiers-lieu en centre-bourg

Orientations stratégiques	O.S.1 / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable O.S.3 / Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	Création d'un tiers-lieu en centre-bourg
Action n°	14
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	<p>La commune dispose d'une réserve foncière acquise progressivement entre 2021 et 2022, en plein cœur de bourg, mitoyenne de la médiathèque municipale. Elle comprend un bâtiment désaffecté (ancienne salle paroissiale) de 240 m<sup>2</sup>, un parking de 10 places et un petit jardin en lanière supportant un garage. L'emprise présente l'avantage d'avoir deux façades sur rue (Place Auguste Grandin et rue de la République) et sert de trait d'union entre deux quartiers (centre-ville et zone résidentielle). La réflexion autour du devenir de cette parcelle est en cours. Mais, déjà, de nombreuses idées émergent et tournent essentiellement autour de la création d'un tiers-lieu en milieu rural, c'est-à-dire d'un espace ouvert où les habitants se réunissent pour travailler (coworking, espace télétravail), s'approprier des savoirs et des compétences (espace numérique, fablab, ateliers pédagogiques), s'échanger des services ou des outils (repair café, service d'échange local SEL) ou pour se rencontrer et se cultiver (espace intergénérationnel, expositions, conférences). Ce nouvel espace innovant sera destiné à devenir un pôle d'attractivité et un lieu de passage en plein centre-ville. Pour mener à bien ce projet et recueillir les attentes et besoins des habitants et forces vives du territoire, la commune fera appel à un bureau d'études en assistance à maîtrise d'ouvrage. L'étude s'attachera en particulier à faire émerger une communauté d'acteurs pour le fonctionnement futur du tiers-lieu.</p> <p>Le site aura aussi vocation à accueillir une extension de la médiathèque, qui propose déjà des activités et animations relevant d'un tiers-lieu. Fort de plus de 1 000 adhérents, la médiathèque rayonne dans tout le bassin de vie et est devenu au fil des années un équipement culturel de référence. Le bâtiment souffre d'un manque d'espace, notamment pour l'accueil de groupes, l'organisation d'animations, mais aussi pour le travail des agents qui ne disposent aujourd'hui que d'un bureau de 15 m<sup>2</sup>.</p>
Partenaires	Habitants, associations locales, médiathèque
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Etude AMO : 15 000 €</p> <p>Maîtrise d'œuvre (10%) : 35 000 €</p> <p>Etudes et frais divers (5%) : 17 500 €</p> <p>Travaux et équipements : 350 000 €</p>



	<b>TOTAL : 417 500 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir : Europe (Leader) : Etat : Région : Département de la Manche : Reste à charge (commune) :
Calendrier	2024 : étude AMO et concertation 2025 : étude MOE 2026 : travaux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'activités et d'animations proposées</li> <li>• Nombre d'utilisateurs</li> <li>• Qualité de la concertation</li> <li>• Fonctionnalité et modularité du bâtiment</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	En lieu et place d'une parcelle en friche en plein centre-bourg, la réalisation de ce pôle d'attractivité, accolé à la médiathèque, permettra de créer en centre-ville un espace attractif pour les habitants et les acteurs locaux (associations, entreprises). Lieu stratégique et structurant, il renverra un signal fort, notamment par l'attention portée à sa qualité architecturale.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 15

### Création d'une crèche inter-entreprises

Orientations stratégiques	O.S.1 / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable O.S.3 / Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	Création d'une crèche inter-entreprises
Action n°	15
Statut	Terminé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Entreprise Léa & Léo et commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	Le groupe Savencia (qui commercialise la marque « Elle & Vire ») principal employeur de la ville (750 salariés) recherchait un lieu pour accueillir une crèche d'entreprises avec son partenaire Léa & Léo. Sollicitée, la commune disposait d'un local vacant (de plain-pied) à côté des écoles. Il s'agissait de l'ancienne maison médicale que les médecins et infirmières ont quitté en 2020 pour s'installer dans un nouveau pôle de santé construit en centre-ville. La commune a alors conclu un bail commercial 3/6/9 ans avec l'entreprise Léa & Léo afin de lui mettre à disposition le local. L'entreprise a alors réalisé les travaux de transformation nécessaires. Dans une crèche d'entreprises, les places (ou berceaux) sont réservées par les entreprises adhérentes qui les financent, et mises à disposition de leurs salariés selon différents critères. Ce système contribue à diversifier les modes de garde en milieu rural et à faciliter les recherches et démarches des salariés-parents. Saint-Lô Agglo, dans le cadre de sa compétence petite enfance, a adhéré également à la crèche afin d'offrir à toute la population un accès facilité à ce nouveau mode de garde. Ouverte en mars 2022, la crèche baptisée « bulle de lait » peut accueillir jusqu'à 20 enfants et est ouverte de 7h30 à 19h30. D'une surface utile de 230 m <sup>2</sup> , elle bénéficie d'un espace extérieur de 130 m <sup>2</sup> , sécurisé, où les enfants peuvent gambader tranquillement. Les repas fournis sont produits à base de produits frais, de saison et prioritairement issus de l'agriculture biologique. La crèche est d'ailleurs labellisée « écolo crèche » (mieux s'alimenter, nettoyer sans polluer, réduire ses déchets...).
Partenaires	Commune de Condé-sur-Vire, entreprises locales, Saint-Lô Agglo
Dépenses prévisionnel/définitif	<u>Pour la commune :</u> - acquisition du bâtiment : 183 400 € <u>Pour l'entreprise Léa &amp; Léo :</u> - travaux de transformation : 400 000 € HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Aides à l'investissement (PMI et CAF) Recettes locatives pour la commune : 1 300 € /mois
Calendrier	2020 : acquisition du bâtiment 2021-2022 : travaux 2022 mars : ouverture de la crèche



Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de familles bénéficiaires par an</li> <li>• Nombre d'enfants accueillis par an</li> <li>• Nombre d'entreprises partenaires</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Ce projet diversifie l'offre de services aux habitants. L'accueil collectif n'existait pas avant sur la commune. Cet équipement concourt dans le même temps à l'attractivité des entreprises et à la valorisation de leur marque employeur, facteur-clé de compétitivité sur le marché du travail. Le projet permet également de contribuer à la résorption des locaux vacants en leur attribuant un nouvel usage utile au territoire.</p>
Annexes	

## FICHE ACTION N° 16

### Création de cycles découvertes

Orientations stratégiques	O.S.3 / Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	Création de cycles découvertes
Action n°	16
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire, associations locales, Saint-Lô Agglo
Description de l'action	Le projet consiste à proposer sur des temps plus courts qu'une saison entière (mois ou trimestre) un panel d'activités, déjà proposées sur le territoire par les associations, afin de permettre à chaque usager (jeune comme adulte) de prendre le temps de tester plusieurs disciplines avant de faire son choix d'adhésion. La mise en place de cette action suppose de recenser les besoins, les publics et les tranches d'âge visées, et de réunir les associations partenaires pour en définir les modalités concrètes. Ce dispositif pourra s'accompagner du recrutement d'un emploi civique ou d'un volontaire territorial en administration (VTA) chargé d'animer et de coordonner ce nouveau service.
Partenaires	Associations sportives et culturelles
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2023-2024 : réflexion avec les partenaires 2024 septembre : mise en application
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre d'adhérents dans les associations</li> <li>• Nombre d'associations partenaires</li> <li>• Diversité des activités proposées</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Le projet a la double ambition de permettre aux usagers de faire le bon choix pour leurs activités à l'année, et d'attirer de nouveaux adhérents pour les associations locales favorisant ainsi leur développement. Cet effort de prise en compte des besoins des habitants contribue à améliorer l'offre de services et à renforcer par voie de conséquence l'attractivité et le dynamisme de la commune.
Annexes	



## FICHE ACTION N° 17

### Refonte du site internet de la mairie

Orientations stratégiques	O.S.1 / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable O.S.3./ Elargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	Refonte du site internet de la mairie
Action n°	17
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	<p>Le site internet de la commune de Condé-sur-Vire est devenu obsolète et ne reflète pas suffisamment le dynamisme du territoire et de ses forces vives. L'objectif est d'en élaborer un nouveau qui soit simple d'utilisation, intuitif et ergonomique. Le site internet doit être un outil au service de l'attractivité de la commune.</p> <p>Les objectifs poursuivis sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en avant le cadre de vie agréable de la commune et son patrimoine naturel</li> <li>• Refléter le dynamisme de la commune sur le plan économique, sportif, culturel et associatif.</li> <li>• Renvoyer l'image d'une commune moderne, innovante et ouverte sur l'extérieur</li> <li>• Faire connaître et valoriser les services rendus aux usagers</li> <li>• Favoriser la notoriété de la commune et sa visibilité sur les réseaux sociaux</li> </ul> <p>Le nouveau site s'adressera aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Condéens (l'idée est de leur offrir des informations complètes sur la vie pratique, les services en ligne et les événements à venir)</li> <li>• Futurs habitants (il s'agit de leur montrer les attraits de la commune, le tissu associatif, les modalités d'installation...)</li> <li>• Touristes (leur faire découvrir les sites touristiques de la commune, des liens vers l'hébergement saisonnier)</li> <li>• Partenaires (associations, médias locaux, institutionnels)</li> <li>• Acteurs de l'économie locale (commerçants, entreprises)</li> </ul> <p>Un groupe de travail ad hoc, composé d'élus, d'habitants et de techniciens, a été mis en place, avec pour missions de réaliser un recensement des besoins et d'élaborer le cahier des charges technique. Une consultation des entreprises a été organisée, le marché a été attribué à un cabinet spécialisé de Caen. Une application citoyenne sur mobile (alerte accidents, alerte travaux, actualités...) sera parallèlement choisie par la commune et devra être synchronisée avec le site.</p>
Partenaires	Associations locales, entreprises locales, Saint-Lô Agglo
Dépenses prévisionnel/définitif	Conception du site : 7 975 € Formation des utilisateurs : 400 € Maintenance technique (annuelle) : 500 €



	Hébergement du site (annuelle) : 150 € <b>TOTAL : 9 025 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Aides publiques : 0 € Reste à charge (commune) : 9 025 €
Calendrier	2022 semestre 2 : travaux de réflexion du groupe de travail 2022 semestre 2 : consultation des entreprises et choix du lauréat 2022-2023 : conception du site, rédaction des rubriques et formation des utilisateurs 2023 février : mise en ligne du site
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ergonomie et fonctionnalité du site</li> <li>• Qualité et pertinence du contenu</li> <li>• Augmentation de l'audience du site</li> <li>• Nombre de réservations de salles en ligne</li> <li>• Nombre de réservations de spectacles en ligne</li> <li>• Nombre d'événements en ligne renseignés par les associations</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet permettra de renforcer le lien entre les habitants et la commune, lien qui sera renforcé par l'adoption d'une application citoyenne sur smartphone. Il permettra en outre de rendre compte du dynamisme de la commune et de lui offrir une meilleure visibilité sur les supports digitaux devenus incontournables.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 18

### Rénovation du cinéma-théâtre

Orientations stratégiques	O.S.1 / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable O.S.3./ Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	Rénovation du cinéma-théâtre
Action n°	18
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	Le cinéma-théâtre de Condé-sur-Vire est un outil polyvalent au service d'une offre culturelle très riche : projections de films tous les 15 jours, ciné-club jeunes, ciné-senior, stages de réalisation pour les jeunes, représentations théâtrales, concerts, salon des arts, expositions, mais aussi conférences, réunions publiques, AG d'entreprises et d'associations. La salle comprend 354 places assises et dispose d'une scène bien dimensionnée. Datant de la Reconstruction, l'équipement souffre de faiblesses techniques : absence d'isolation thermique, absence de ventilation, difficulté d'acheminement des matériels de spectacles, vétusté et inconfort des sièges, non-conformités sur le plan de l'accessibilité handicapés et de la sécurité incendie, absence de local de stockage technique, loges non fonctionnelles. Conscient de la vétusté de l'équipement, la commune a le projet de le rénover entièrement afin d'offrir un outil à la fois performant sur le plan énergétique, fonctionnel et confortable pour les spectateurs et artistes.
Partenaires	CAUE, association Cinéma et Culture pour Tous, Réseau Génériques
Dépenses prévisionnel/définitif	Maîtrise d'œuvre (10%) : 110 000 € Etudes et frais divers : 40 000 € Travaux : 1 100 000 € <b>TOTAL : 1 250 000 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR/DSIL) : 375 000 € (30%) Région : 157 500 € (13%) Département de la Manche (CPS) : 312 500 € (25%) Saint-Lô Agglo : 155 000 € (12%) Reste à charge (commune) : 250 000 € (20%)
Calendrier	2022 trimestre 4 : consultation des architectes 2023 janvier : choix de l'architecte 2023 semestre 1 : études MOE 2023 semestre 2 : études MOE et consultation des entreprises 2024 : travaux 2025 trimestre 1 : livraison du nouvel équipement
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Le projet est inscrit au CRTE

Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gain énergétique</li> <li>• Nombre d'évènements par an (projections, spectacles...)</li> <li>• Nombre de spectateurs par an</li> <li>• Confort des usagers (spectateurs, artistes)</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La rénovation du cinéma-théâtre contribuera à rapatrier en centre-ville une partie de l'offre culturelle aujourd'hui délocalisée sur une autre salle, plus moderne, située en périphérie du bourg. La présence toute proche de la médiathèque, très dynamique sur le plan culturel, permettra de trouver de nouvelles synergies entre les deux équipements, au bénéfice des habitants.</p>
Annexes	

## FICHE ACTION N° 19

### La culture hors les murs

Orientations stratégiques	O.S.3 / Élargir l'offre de services aux habitants et revitaliser le commerce
Action nom	La culture hors les murs
Action n°	19
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	<p>Régulièrement, la commune organise des expositions dans différents équipements communaux (cinéma, résidence seniors La Mautelière, médiathèque) qui rencontrent d'ailleurs un franc succès. Dans le cadre du présent projet, il s'agit cette fois-ci de promouvoir la culture à l'extérieur, directement dans l'espace public : expositions de photos et de sculptures grand format, ateliers d'art créatif (poterie, peinture, photographie...).</p> <p>Plusieurs sites sont déjà ciblés : les Jardins de la Gare, le chemin de halage des Bords de Vire, l'esplanade autour de l'église, squares et jardins publics.</p> <p>Ces expositions s'accompagneront de moments conviviaux et de partage (dégustations de produits locaux, visites-conférences...) afin d'élargir le cercle des visiteurs.</p> <p>Ce projet répond à plusieurs objectifs : ouvrir la culture à tous en allant au-devant du public, promouvoir la culture sous toutes ses formes, valoriser les artistes locaux en leur donnant une meilleure visibilité, enfin réinvestir l'espace public.</p>
Partenaires	OCVA, Associations culturelles, artistes locaux, usine Utopik (centre d'art contemporain à Tessy-Bocage)
Dépenses prévisionnel/définitif	Enveloppe financière : 20 000 € /an
Plan de financement prévisionnel / définitif	Aides publiques : 0 € Reste à charge (commune) : 20 000 €
Calendrier	2023 semestre 1 : définition d'une programmation annuelle et sélection des artistes 2023 semestre 2 : installation de la 1 <sup>ère</sup> exposition
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'expositions et d'animations par an</li> <li>• Diversité et qualité des créations exposées</li> <li>• Nombre de visiteurs par an</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Le projet participe de la mise en valeur des espaces publics de la commune, notamment ceux qui ont été récemment requalifiés, et

	d'une réappropriation par la population. Incitant à la déambulation, à la marche, il contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ces expositions sont aussi un facteur d'attractivité, étant une invitation à venir découvrir la commune pour les extérieurs.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 20

### Rénovation du local social des services techniques

Orientations stratégiques	O.S.1 / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable
Action nom	Rénovation du local social des services techniques
Action n°	20
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	<p>Les ateliers municipaux ont fait l'objet en 2019 de travaux d'agrandissement pour la partie stockage des véhicules et matériels. Aujourd'hui, le projet de la commune, comme elle s'y était engagée vis-à-vis des salariés, vise à restaurer et agrandir la partie vestiaires/sanitaires/bureau. Les locaux sociaux actuels sont en effet peu fonctionnels et sous-dimensionnés au regard de la taille du service (12 agents). L'ensemble des locaux souffrent par ailleurs de vétusté et d'un manque d'isolation. L'agencement intérieur remonte en effet à la construction du bâtiment dans les années 60.</p> <p>Le projet prévoit la création sur 2 niveaux (90 m<sup>2</sup> au total) : à rez-de-chaussée, vestiaires et sanitaires ; à l'étage, salle de réunion avec coin repas et bureau du responsable.</p> <p>Les objectifs du projet sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- amélioration du bien-être des agents</li> <li>- réduction des dépenses énergétiques</li> <li>- amélioration du confort de travail du responsable des services techniques</li> <li>- possibilité d'accueillir des agents féminins</li> </ul>
Partenaires	Agents des services techniques
Dépenses prévisionnel/définitif	Travaux (maîtrise d'œuvre incluse) : 120 000 € Mobilier (casiers, tables, chaises...) : 15 000 € Location d'un bungalow : 5 000 € <b>TOTAL : 140 000 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR) : 22 592 € (16%) Saint-Lô Agglo : 56 000 € (40%) Reste à charge (commune) : 61 408 € (44%)
Calendrier	2022 semestre 2 : consultation des entreprises 2023 semestre 1 : travaux 2023 semestre 2 : travaux 2023 trimestre 4 : livraison des nouveaux locaux
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gain énergétique du bâtiment</li> <li>• Mixité au sein de l'équipe technique</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confort de travail des agents</li> <li>• Motivation de l'équipe technique</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet améliorera les conditions de travail de l'équipe technique, service essentiel qui œuvre au quotidien pour le cadre de vie des habitants.
Annexes	

## FICHE ACTION N° 21

### Rénovation énergétique des écoles

Orientations stratégiques	O.S. 1 / Améliorer le cadre de vie des habitants dans une approche durable
Action nom	Rénovation énergétique des écoles
Action n°	21
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Condé-sur-Vire
Description de l'action	Un audit énergétique a été mené en 2021 sur les principaux bâtiments communaux dont le groupe scolaire de la commune historique de Condé-sur-Vire (datant des années 60), composé d'une école élémentaire (198 élèves) et d'une école maternelle (122). Le rapport préconise un programme détaillé de travaux afin de répondre aux objectifs de la COP 21 de réduction des consommations énergétiques, à savoir -40 % à l'horizon 2030, -50 % en 2040 et -60% en 2050. Les travaux comprendront l'isolation des parois verticales, l'isolation des combles, l'isolation des planchers bas, le remplacement des chaudières par des pompes à chaleur, le remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place d'une ventilation double-flux, la mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture (seulement pour l'école élémentaire exposée plein sud). Compte tenu de son ampleur et des contraintes d'un chantier en site occupé (il n'est pas envisagé en effet de délocaliser les écoles ailleurs), cette opération sera échelonnée sur minimum 2 ans.
Partenaires	SDEM50, communauté éducative des écoles
Dépenses prévisionnel/définitif	Maîtrise d'œuvre (10%) : 180 000 € Etudes et frais divers : 20 000 € Travaux : 1 800 000 € <b>TOTAL : 2 000 000 € HT</b>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etat (DETR/DSIL) : 600 000 € (30%) Reste à charge (commune) : 1 400 000 € (70%)
Calendrier	2023 semestre 1 : choix du maître d'œuvre 2023 semestre 2 : consultation des entreprises 2024 : travaux sur l'une des écoles 2025 : travaux sur l'autre école
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la performance énergétique des bâtiments</li> <li>• Réduction de la facture énergétique</li> <li>• Diminution de l'emprunte carbone</li> <li>• Confort des usagers</li> </ul>
Conséquence sur la fonction de centralité	Le projet a une forte valeur symbolique : d'une part, il contribue à la transition écologique à travers la rénovation énergétique d'éléments du

	patrimoine communal ; d'autre part, il porte sur deux bâtiments emblématiques de la commune, à savoir l'école maternelle et l'école élémentaire fréquentées quotidiennement pas plus de 300 élèves.
Annexes	